

ANNEXE I

REGLEMENT D'EXAMEN

BREVET PROFESSIONNEL Option A : styliste – visagiste		CFA ou sections d'apprentissage habilités, Formation continue en établissements publics	Formation continue en établissements publics habilités	CFA ou sections d'apprentissage non habilités, enseignement à distance, formation continue en établissements privés				
Epreuves	Unités	Coef	Forme	Durée	Forme	Durée	Forme	Durée
E.1 CREATION, COUPE ET COIFFAGE		15						
S/E Création d'une coiffure personnalisée par transformation	U.11A	5	Pratique et écrite	1 h 45	CCF		Pratique	1 h 45
S/E Coupe imposée et coiffage	U.12 A	5	pratique	1 h	CCF		Pratique	1h
S/E Coiffure sur cheveux longs	U.13 A	5	pratique	1 h 30	CCF		Pratique	1 h 30
E.2 COLORATION, PERMANENTE	U.20 A	5	pratique	1 h 45	CCF		Pratique	1 h 45
E.3 SCIENCES ET TECHNOLOGIES *	U.30	5	écrite	3 h	CCF		écrite	3 h
E.4 GESTION DE L'ENTREPRISE	U40	6						
S/E Vente-conseil *	U.41	2	CCF		CCF		Orale et écrite	20min
S/E Travaux de gestion et d'administration *	U.42	2	CCF		CCF		Ecrite	2h
S/E Management d'un salon de coiffure *	U.43	2	CCF		CCF		Ecrite	2h
E.5 ARTS APPLIQUÉS *	U.50	2	CCF		CCF		Ecrite	2h
E.6 EXPRESSION FRANCAISE ET OUVERTURE SUR LE MONDE *	U.60	3	Ecrite	3 h	CCF		Écrite	3 h
EPREUVE FACULTATIVE								
Langue vivante étrangère	UF1		orale	15 min	orale	15 min	orale	15 min

* ces unités sont communes aux deux options du BP

ANNEXE I

REGLEMENT D'EXAMEN

BREVET PROFESSIONNEL Option B : coloriste – permanentiste		CFA ou sections d'apprentissage habilités, Formation continue en établissements publics	Formation continue en établissements publics habilités	CFA ou sections d'apprentissage non habilités, enseignement à distance, formation continue en établissements privés				
Epreuves	Unités	Coef	Forme	Durée	Forme	Durée	Forme	Durée
E.1 CONCEPTION, FORMES ET COULEURS		15						
S/E Conception et réalisation de mises en forme permanente	U.11 B	8	Pratique et écrite	5 h 30	CCF		Pratique et écrite	5 h 30
S/E Coloration et effets de couleur	U.12 B	7	Pratique et écrite	3 h 30	CCF		Pratique et écrite	3 h 30
E.2 COUPE ET COIFFAGE VILLE	U.20 B	5	Pratique	1 h	CCF		Pratique	1 h
E.3 SCIENCES ET TECHNOLOGIES *	U.30	5	écrite	3 h	CCF		écrite	3 h
E.4 GESTION DE L'ENTREPRISE	U.40	6						
S/E Vente-conseil *	U.41	2	CCF		CCF		Orale et écrite	20min
S/E Travaux de gestion et d'administration *	U.42	2	CCF		CCF		Ecrite	2h
S/E Management d'un salon de coiffure *	U.43	2	CCF		CCF		Ecrite	2h
E.5 ARTS APPLIQUÉS *	U.50	2	CCF		CCF		Ecrite	2h
E.6 EXPRESSION FRANCAISE ET OUVERTURE SUR LE MONDE *	U.60	3	Ecrite	3 h	CCF		Écrite	3 h
EPREUVE FACULTATIVE								
Langue vivante étrangère	UF1		orale	15 min	orale	15 min	orale	15 min

* ces unités sont communes aux deux options du BP